



# NOTRE CHARTE ÉTHIQUE

**Notre volonté est de produire un vin de très grande qualité, dans le respect de notre terroir, de l'environnement, et de tous ceux avec qui nous sommes en relation dans le cadre de notre activité.**

Voici ci-dessous les points sur lesquels nous souhaitons nous engager chaque année.

## **A. Produire un vin de grande qualité**

Par notre appartenance au vignoble de Saint-Emilion, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, par notre appellation de Saint-Emilion Grand Cru, et notre rang de Grand Cru Classé, nous nous engageons à produire des vins de grande qualité dans le respect de notre terroir.

Pour cela, nous nous engageons à :

### **1) Obtenir des raisins de grande qualité**

A la vigne, nous nous engageons à mettre en œuvre des **méthodes culturelles de pointe** permettant d'obtenir des raisins de grande qualité.

### **2) Préserver et optimiser le potentiel de chaque terroir**

Notre vignoble compte plusieurs types de sols et sous-sols. Il est planté de six cépages différents, et bénéficie de toutes les expositions. Grâce à nos méthodes de **vinification parcellaire**, nous nous engageons à préserver **la spécificité de chacun de nos terroirs**.

Pour cela, au cuvier, nous nous engageons à vinifier de manière optimale grâce à **des techniques et du matériel de pointe**.

Au chai à barriques, nous nous engageons à sélectionner les **meilleures barriques** pour un vieillissement optimal de notre vin, dans le respect de l'identité des différents lots parcellaires.



Nous nous engageons à mettre en œuvre des **processus de traçabilité** à chaque étape de notre production afin de garantir le contrôle qualité de nos vins.

### **3) Préserver les qualités organoleptiques de nos vins jusqu'à la livraison au client final**

Nous nous engageons à travailler avec les **meilleurs bouchonniers**, et à contrôler la qualité technique de nos bouchons, afin de préserver les qualités organoleptiques de nos vins.

Nous nous engageons à travailler avec un embouteilleur garantissant une **mise en bouteille optimale** sous azote, afin de préserver la grande qualité de notre vin.

Nous nous engageons à stocker les vins, dans nos chais et chez un entrepositaire, dans des **conditions optimales de stockage** jusqu'à leur retraitement par nos clients.

Nous nous engageons à choisir les meilleures sociétés de livraison pour assurer une **livraison** à nos clients dans des conditions optimales.

### **4) Assurer l'authenticité de nos flacons**

Nous nous engageons dans la **lutte contre la contrefaçon** en apposant sur chacun de nos flacons de notre grand vin un timbre d'authentification assurant l'authenticité de nos vins.



## **B. Protéger l'environnement**

Nous travaillons et vivons entourés de nos vignes. Le respect de l'environnement est donc chez nous plus qu'un concept. La maîtrise de notre impact environnemental est un choix de vie, pour notre famille, notre équipe, mais aussi les générations à venir.

Pour cela, nous nous engageons à :

### **1) Minimiser notre impact environnemental**

Nous nous engageons **chaque année à améliorer nos méthodes de travail**, et à travailler sur des problématiques variées pour minimiser notre impact environnemental.

Dans cet esprit, depuis 2013, nous sommes membres de la Première Association pour le **Système de Management Environnemental (S.M.E.)** du Vin de Bordeaux, certifiée ISO 14001 et respectons les exigences de la certification environnementale de l'exploitation de niveau 2. Nous nous engageons à mettre tout en œuvre chaque année pour **préserver cette certification**.

### **2) Préserver la biodiversité au sein de notre propriété**

Au-delà de nos méthodes de travail, nous nous engageons à mettre en œuvre différentes actions pour **préserver et favoriser la biodiversité** présente sur notre propriété viticole.

Dans cet esprit, depuis le millésime 2016, nous sommes certifiés **Haute Valeur Environnementale (H.V.E.) de niveau 3**. Cette certification nous permet notamment d'attester que les éléments de biodiversité sont très largement présents sur notre exploitation. Nous nous engageons à mettre tout en œuvre chaque année pour **préserver cette certification**.

### **3) Préserver l'environnement au-delà de notre propriété**

Nous nous engageons à ce que les flacons (ainsi que leurs conditionnements) qui parviennent jusque chez nos clients reflètent nos choix environnementaux : en



choisissant des contenants plus légers que le standard des grands crus de Bordeaux, en travaillant sur des étiquettes éco-responsables, et en incitant les consommateurs à recycler nos caisses bois (un texte et une proposition de recyclage sont apposés au fond de chaque caisse depuis le millésime 2018).

Nous nous engageons également à développer nos engagements environnementaux au-delà du simple périmètre de notre activité, en nous inscrivant de manière pérenne dans un **programme de reforestation à l'étranger** opéré par notre prestataire REFORESTATION. Ce programme est réalisé dans le cadre de l'opération « une caisse de Château Fleur Cardinale achetée, un arbre planté », et nous engage à partir du millésime 2019, pour un total de 10 000 arbres plantés par an.

## **C. Respecter les autres**

Nos vins ne seraient pas ce qu'ils sont sans le **savoir-faire** et l'**engagement** quotidien de chaque membre de notre équipe, mais plus largement de tous ceux avec qui nous sommes amenés à travailler. Car au-delà de l'exceptionnelle diversité de notre terroir, c'est grâce à l'**expérience** et aux **connaissances** de chacun que nous sommes à même, millésime après millésime, de développer tout le potentiel de nos vins.

Dans cet esprit, nous nous engageons à :

### **1) Être impliqués dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**

Nous nous engageons à prendre en compte les enjeux sociaux dans notre activité, notamment auprès de nos salariés, de nos fournisseurs, de nos clients professionnels et des consommateurs finaux.

Ainsi, nous avons été évalués en 2020 E-engagé Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (**R.S.E.**). Nous nous engageons à tout mettre en œuvre chaque année pour préserver cette reconnaissance et améliorer notre performance sociale.



## 2) Proposer régulièrement des formations professionnelles

Nous nous engageons à proposer régulièrement des **formations professionnelles** de qualité pour développer le savoir-faire, l'expérience et les connaissances de chaque membre de notre équipe.

## 3) Favoriser l'épanouissement de chacun

Par notre présence quotidienne, nous nous engageons à être à l'écoute de chacun, et à faire en sorte que chacun se sente **libre** de donner son avis.

Nous nous engageons à veiller au **respect d'autrui** et à faire en sorte que cette valeur soit respectée au sein de notre équipe, de manière à maintenir une bonne **cohésion d'équipe**.

Nous nous engageons à faire en sorte que chacun puisse être **autonome** dans son travail et à favoriser la **polyvalence**, afin de permettre à chacun d'ouvrir son champ de connaissances et de compétences.

## 4) Ne pas imposer de clause de non-concurrence

Nous nous engageons à ne pas imposer **de clause de non-concurrence** à nos salariés. Nous souhaitons qu'ils soient libres d'exercer dans les structures de leur choix.

## 5) Embaucher sans discrimination

Nous nous engageons à ne faire **aucune distinction discriminatoire** lors de l'embauche de nouveaux salariés, qu'elle soit liée au sexe, à l'âge, ou à l'origine des candidats.

## 6) Favoriser la promotion en interne

Nous nous engageons à proposer en priorité des promotions en interne avant d'envisager d'embaucher de nouveaux salariés.



## 7) Favoriser la (ré)insertion professionnelle

Dans la mesure du possible, nous nous engageons à favoriser la **(ré)insertion professionnelle**, en embauchant des stagiaires ou des contrats de professionnalisation en formation.

## 8) Etablir des relations pérennes de qualité avec nos fournisseurs

Nous nous engageons à choisir des fournisseurs de qualité, engagés dans des **démarches environnementales et/ou sociales**, français et **locaux**.

C'est bien évidemment le cas pour toutes nos activités viti-vinicoles, mais également pour les travaux ainsi que l'aménagement de nos futurs chais.

Nous nous engageons à entretenir avec eux un partenariat à **long terme**.

## 9) Travailler en étroite collaboration avec nos clients professionnels

Nous nous engageons à développer des relations de **partenariat** avec nos clients professionnels (courtiers et négociants), en choisissant d'être **transparents** sur la nature de nos méthodes de travail, la qualité de nos produits et sur notre stratégie générale.

Ainsi, nous nous engageons à mettre régulièrement à jour notre site Internet et à permettre à nos clients professionnels d'obtenir à tout moment toutes les informations dont ils ont besoin pour leurs offres commerciales.

Nous nous engageons à nous entretenir régulièrement avec nos clients, afin de mieux comprendre leurs attentes, de mieux cerner les évolutions du marché, et de les informer de nos évolutions en interne.

Enfin, nous nous engageons à tout mettre en œuvre, dans la mesure de nos moyens, pour lutter contre les aléas climatiques, afin de pérenniser notre activité et celle de nos clients.



## 10) Être proche des consommateurs

Nous nous engageons à **accueillir** chaleureusement tous nos clients, professionnels ou particuliers.

Nous nous engageons à **être à l'écoute** des consommateurs. Pour cela, nous nous engageons à prendre le temps de **répondre** personnellement à tous les messages qui nous sont adressés (par téléphone, par courrier, email ou via les réseaux sociaux).

Nous nous engageons également à participer le plus possible à des événements pour être en contact avec les consommateurs, afin de mieux comprendre leurs attentes et de mieux cerner les évolutions des marchés.